

de _____, dans les districts de _____, ou les cadastres des seigneuries, fiefs, etc., dans le district de _____, *selon le cas*) dans cette partie de la province du Canada, appelée Bas Canada, indiquant les rentes constituées en lesquelles sont convertis les divers droits, devoirs, charges, obligations et redevances féodales et seigneuriales, dus et payables sur chaque fonds et emplacement dans chaque seigneurie, fief, ou arrière-fief respectivement (*ou*, dans la dite seigneurie, etc.) sont (*ou est*) complétés, et que des duplicata (*ou un duplicata*) et des triplicata de cadastres abrégés (*ou un triplicata de cadastre abrégé*) en ont été déposés aux greffes des protonotaires des cours supérieures des districts de _____, (*selon le cas*) (*ou*, du protonotaire de la cour supérieure pour le district de _____,) et que des triplicata de cadastres abrégés (*ou un triplicata de cadastre abrégé*) ont (*ou a*) été déposés au bureau du receveur général de cette province; et que les duplicata des cadastres (*ou cadastre*) des dites seigneuries, fiefs, etc., (*ou seigneurie, fief, etc.*) sont (*ou est*) entre les mains des commissaires sous l'acte seigneurial de 1854, conformément aux dispositions de l'acte d'amendement seigneurial de 1859.

Daté, etc.

A. B. } Commissaires sous l'acte
C. D. } seigneurial de 1854.